



ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JANVIER 2012

Présents :

Denis Arnoux, Gaston VEYA, Marie-Anne GOUVIER, Jean-Pierre GRILLOT, Jean-Paul KLINGUER, Madeleine FLENET, Julien BOULET, Jean CHOULET, Mélanie CHOULET, Anthony MERIQUE, Doriane TAFANELLI.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral par le Président : Jean Pierre GRILLOT
- Rapport financier par la Trésorière : Madeleine FLENET
- Effectifs et manifestations : Jean Paul KLINGUER
- Diplômes et médailles : Anthony MERIQUE
- Tenues : Madeleine FLENET
- Partitions : Pascal COLIN
- Ecole de musique : Jean Paul KLINGUER / Mélanie CHOULET
- Orchestre jeunes : Julien BOULET
- Matériel et transport : Jean CHOULET
- Projets 2012 : Jean Paul KLINGUER
- Divers
- Parole à la commune
- Mot de clôture : Jean Pierre GRILLOT

SEANCE OUVERTE A 10h30

♪-1-♪ **Rapport moral :**

« Quelles sont nos valeurs ? Une question à laquelle il n'est pas inutile de réfléchir.

Pour ma part je pense à la diffusion et à l'enseignement de la musique d'harmonie, mettre la musique à la portée du plus grand nombre.

Nous n'avons pas la prétention de transformer tous nos adhérents en virtuoses et instrumentistes professionnels, mais nous avons à cœur d'amener tout un ensemble à un niveau correct dans la pratique musicale.

Il y a une part de travail non négligeable mais surtout chacun doit ressentir le plaisir de se retrouver ensemble pour partager une même passion. Deux valeurs essentielles sont l'amitié et le respect de tous avec nos différences de génération, d'opinion et d'origine.

Une autre valeur, plus d'actualité dans notre société individualiste, est l'appartenance à une association loi 1901 où ce sont les bénévoles qui la composent qui sont le moteur et le cœur de la société. Sans ce volontarisme propre au bénévolat, il n'y a plus d'Harmonie Fanfare. Nous ne venons pas chercher un service ou acheter une heure de cours, mais nous amenons notre énergie et notre travail, parfois ingrat, au service des autres.

L'harmonie est bien intégrée dans le tissu associatif de la commune de Pont de Roide.

Nous entretenons toujours de bonnes relations avec la municipalité, très bien représentée aujourd'hui parmi nous. C'est le moment idéal, bien que nous n'ayons pas attendu

aujourd'hui pour remercier Mr le Maire de la magnifique extension de l'école de musique, réalisée l'an passé.

Je vous rappelle brièvement la genèse de cette réalisation.

Il y a quelques années, lors de l'une de nos prestations, j'avais avec Jean Paul parlé à Denis du problème de place pendant les différents cours d'instrument et de solfège. Nous demandions régulièrement l'utilisation de l'école maternelle à côté du parking.

Dans un premier temps, Denis ne nous a rien promis. Puis le projet s'est confirmé et il s'est engagé au nom de la commune ici même lors d'une assemblée générale. Nous avons été consultés et informés régulièrement. Nous avons été invités à la commission bâtiments publics pour assister au choix des architectes. Anthony était le lien entre la mairie et nous.

Je rappelle que la salle de musique est un bâtiment communal réservé à notre seul usage. Le mobilier a été payé pour moitié par la mairie et l'Harmonie.

Ce gros partenariat confirme, s'il le fallait, le souci constant de l'équipe municipale de soutenir l'Harmonie et les associations rudipontaines en général.

Merci du fond du cœur.

Je remercie aussi le Conseil général et les communes environnantes qui chaque année nous soutiennent.

Je remercie Madame Contal qui chaque année nous rappelle le souvenir des années de présidence de Monsieur Georges Contal.

En 2011, nous avons participé à la foire à la saucisse de Saint Hippolyte, aux Boitchus. Nous en reparlerons tout à l'heure.

Je voudrais insister sur le fait que quand nous nous engageons pour une sortie, habituelle ou exceptionnelle, il est nécessaire que nous soyons nombreux à être présents.

A Pont de Roide c'est l'Harmonie qui est jugée, à l'extérieur c'est Pont de Roide qui est jugé. Nous en sommes les ambassadeurs. C'est là que le sentiment d'appartenance à une association prend tout son sens.

En 2011, nous regrettons le départ de quelques musiciens. Je les remercie pour toutes les années passées parmi nous et je leur souhaite beaucoup de réussite dans leurs projets.

Mais nous avons aussi eu la joie d'accueillir plusieurs nouveaux, mais musiciens confirmés, dans notre société.

Je suis sûr qu'ils recevront ou ont déjà reçu un accueil chaleureux de la part de nous tous. Les musiciens changent mais l'Harmonie reste. Apportons chacun notre pierre à l'édifice.

Merci à tous ceux qui travaillent au bon fonctionnement de l'Harmonie.

Merci à ceux qui posent les affiches, à ceux qui gèrent les sites internet.

Merci à Gilbert notre menuisier.

Merci à Mélanie qui dirige l'école de musique.

Merci aux personnes du comité, merci aux professeurs, merci à FX qui a bien du mal avec les basses !

Merci à tous ceux et celles qui vendent les calendriers.

Merci à Charly pour le vin chaud entre autres et tous ceux qui montent et démontent le matériel pour les concerts et lotos.

Merci à Jean Paul pour son énergie et son envie.

Merci et continuez car vous êtes les forces vives de l'Harmonie Fanfare Rudipontaine ! »

♪-2-♪ **Rapport financier :**

Pour l'année 2011, la société a eu 25 360,94€ de dépenses contre 25 502€ de recettes, ce qui fait donc un résultat excédent de 141,06€.

Bilan fait du 10/01/2011 au 31/10/2011 pour être en concordance avec les demandes de subventions de la mairie, qui se font en année scolaire et non civile. C'est pourquoi nous avons un petit décalage qui sera rétabli fin 2012.

Donc cette année, bilan sur 10 mois. C'est pourquoi, dans ce bilan là, il n'y a pas les calendriers, les meubles de l'extension.

Bilan des subventions pour l'année 2011 : 8733,80€ contre 8698€ en 2010.

Les subventions se décomposent de la manière suivante :

Conseil général : 3428€

Mairie de Pont de Roide : 5255,80€ (équipement + fonctionnement + vendredis musica ux)

Auxquels s'ajoutent 50€ de dons.

Madeleine précise qu'au 01 Novembre 2011, la musique a en banque 10 051,73€ et un fond de caisse de 1248,20 €

Pour quiconque souhaite voir les factures, Madeleine tient le livret des comptes à disposition.

♪-3-♪ **Effectifs et manifestations :**

A ce jour, l'effectif de la société est de 83 personnes.

- 47 musiciens (12 clarinettes, 2 flûtes, 6 saxophones, 10 basses, 1 trombone, 7 trompettes, 3 clairons et 6 percussions)
- 28 élèves (solfège et instrument)
- 8 accompagnateurs

Nous avons accueilli 6 nouveaux musiciens sur les rangs cette année :

- HEIMBACH Judith (Clarinette)
- JURY VERMOT DES ROCHES Esther (Clarinette)
- CHAPELET Caroline (Flûte)
- CLERC Romain (Percussions)
- LOICHOT Stéphane (Percussions)
- LUCAS Jean Claude (Saxophone Ténor)

Et nous comptons 5 départs :

- VERRIER Alexandra (Flûte)
- SCHMITT Alexandre (Trompette)
- SARRON Dominique (Clairon)
- GENEVOIX Bertrand (Percussions)
- DUVERNOIS Bernard (Saxophone Tenor)

En 2011, nous avons eu 32 manifestations :

- 7 concerts
- 10 cérémonies patriotiques
- 8 manifestations hors Pont de Roide-Vermondans

- Stand pour les portes ouvertes et la fête des associations
- Audition de l'école de musique

30 Janvier Assemblée générale

26 Février 2011 Loto

20 Mars 2011 Compagnons du Boitchu à Pont de Roide

09 Avril 2011 Concert de printemps avec la chorale FA SOL UT

08 Mai Monuments à Vermondans et Pont de Roide

08 Juin Monument à Pont de Roide

21 Juin 2011 Fête de la musique

28 Juin 2011 Palmarès de l'école de musique

08 Juillet 2011 Vendredis musicaux

09 Juillet 2011 Roche les Blamont

10 Juillet 2011 Monument d'Ecot

13 Juillet 2011 Défilé à Pont de Roide

22 Juillet 2011 Concert vacances musicales

24 Juillet 2011 Pique Nique

10 Septembre 2011 Portes ouvertes

12 Septembre 2011 Monument à Pont de Roide

24 Septembre 2011 Fête des associations

15 Octobre 2011 Loto

11 Novembre 2011 Monuments Vermondans et Pont de Roide

15 Novembre 2011 Monument à Vermondans

19 et 20 Novembre 2011 Concert et repas de Sainte Cécile

05 Décembre 2011 Monument à Pont de Roide

17 Décembre 2011 Concert de Noël

Les dates des sorties sont notées dans les comptes-rendus et sur les sites. Il est de notre devoir de les honorer au mieux avec un maximum de musiciens.

Diaporama de Julien Boulet pour retour sur les manifestations.

♪-4-♪ **Diplômes et médailles :**

Petit rappel, il y a 2 niveaux de récompenses :

- Fédérale : pas de condition d'âge, les années compte dès que l'on arrive sur les rangs.
- Confédérale ; âge minimum de 12ans pour recevoir une récompense :
 - o 32 ans pour la médaille de 20 ans de présence
 - o 42 ans pour la médaille de 30 ans, etc...

Rappel des récompenses 2011 : 14 personnes

- BONNEMAIN Maud pour 5ans

- CREVON Stéphanie pour 5ans
- LOUIS Clarisse pour 5ans
- VERRIER Alexandra pour 5ans
- BOICHE Marion pour 10 ans
- CHOULET Mélanie pour 10 ans
- GALLIOT Jean Noël pour 10 ans
- GIRARDI Elena pour 10 ans
- SCHMITT Fabrice pour 10 ans
- BOICHOT Gilbert pour 15 ans (médaille)
- VERGNAUD Michel pour 20 ans (médaille)
- GIRARD Marie Claude, médaille gouvernementale pour 20 ans
- SARRON Dominique, médaille gouvernementale pour 20 ans
- SERDET Blandine, médaille gouvernementale pour 20 ans

Les récompenses pour cette année ont représenté un montant de 183€

Récompenses 2012 : 9 personnes

- 3 personnes pour 5 ans
- 2 personnes pour 10 ans
- 4 personnes pour 20 ans

♪-5-♪ **Tenues :**

Rien de spécial sur ce sujet, il y a toujours le projet de changer les tenues mais ceci n'est pas la priorité en ce moment.

Par contre nous allons voir pour changer les Tshirts et éventuellement passer sur des polos, proposition de faire un devis chez le géant du foot à Bourguignon.

♪-6-♪ **Partitions :**

En 2011 :

27 nouveaux morceaux ont été photocopiés (7 de concert, 8 de Noël, 3 marches, 4 pas redoublés et 5 pour l'orchestre junior) ;

1485 photocopies ont été faites

Ne pas hésiter à demander à Pascal ou Sylvie s'il manque une partition.

Pascal et Sylvie soulignent que les nouvelles archives sont plus fonctionnelles que les anciennes.

Il a été redemandé à Jean Paul de faire une liste pour les partitions à garder.

♪-7-♪ **Ecole de musique :**

Merci à Mélanie pour le bon travail réalisé pour l'école de musique.

L'effectif à la rentrée d'octobre : 39 élèves; 3 élèves sont rentrés en Octobre :

L'école de musique peut compter sur 10 professeurs :

- JACCOTEY Bertrand pour le solfège
- WOLFF Carole pour la flûte (6 élèves)
- ERARD Corinne pour la clarinette (11 élèves)
- DELAVELLE Charline pour le saxophone (3 élèves)
- DE MONES Nicole pour la trompette (4 élèves)
- GASSER Christophe pour le trombone (3 élèves)
- TAFANELLI François Xavier pour le tuba (2 élèves + répétitions basses)
- BOULET Julien pour les percussions (5 élèves)
- BARI Dominique pour le tambour et la batterie (6 élèves)
- FREUND Yannick pour le cor (1 élève à Audincourt)
- TAFANELLI François Xavier et FARQUE Charles pour les répétitions des clairons

En ce qui concerne les formations,

- la formation musicale représente 440h
- la formation instrumentale représente 765h auxquelles viennent s'ajouter environ 40h d'instrument pour les élèves en 1^{ère} année de solfège, qui découvre l'instrument à partir de février.

Soit un total de 1205h de formation pour 2011.

Comme chaque année, nous insistons sur le fait que si les cotisations sont peu chères par rapport à d'autres harmonies, c'est grâce à la participation de la commune.

Pour 2012 :

- 6 nouvelles inscriptions au solfège
- 41 inscrits à l'école de musique
- 10 professeurs : idem à 2011 sauf un changement de professeur de flûte, cette année ce sera Mary BAINIER
- 4 flûtes (-2) ; 9 clarinettes (-2) ; 5 saxophones (+2) ; 5 trompettes (+1) ; 3 trombones (=) ; 1 cor (=) ; 2 tubas (=) ; 3 percussions (-2) ; 5 batterie (-1) ; 2 clairons (+2).
- En ce qui concerne les formations,
 - o la formation musicale représente 440h
 - o la formation instrumentale représente 697,5h auxquelles viendront s'ajouter environ une quarantaine d'heures d'instrument pour les élèves en 1^{ère} année de solfège, qui découvriront l'instrument à partir de février.

Pour ce qui est des examens, il existe 3 cycles de formation en solfège et instrument :

- Intercycles 1 et 2 : examens internes à Pont de Roide et Audincourt
- Fin de cycle 1 : examens à Audincourt
- Fin de cycle 2 : examens à Belfort
- Cycle 3 : examens régionaux à Besançon
- Fin d'études : examens nationaux à Paris

En 2011, lors des examens, nous pouvons noter une bonne réussite de l'école de musique de Pont de Roide.

En solfège : sur 31 inscrits, seuls 2 élèves n'ont pas eu l'examen soit 94% de réussite

En instruments : sur 41 inscrits, 5 échecs (dont 3 de haut niveau pour lesquels les morceaux étaient difficiles) soit 88% de réussite.

Plusieurs examens sont prévus cette année :

- 1^{er} semestre : Intercycles les 18 et 19 février à Pont de Roide
- Fin d'année :
 - o FC1 : 9 Juin à Audincourt
 - o FC2 : 10 Juin à Belfort
 - o 3^{ème} cycle : 13 Mai à Besançon
 - o Intercycles :
 - Solfège : 16 Juin à Audincourt
 - Cuivres et percussions : 13 Juin à Audincourt
 - Bois : 17 Juin à Pont de Roide

Le palmarès de l'école de musique aura lieu le 27 Juin à Pont de Roide.

♪-8-♪ Orchestre jeunes :

Effectif de l'orchestre jeunes 2011-2012 : 23 musiciens

- 2 musiciens chef d'orchestre clarinette et cor
- 6 clarinettes
- 2 flûtes
- 3 saxophones
- 3 trompettes
- 2 trombones
- 2 tubas
- 3 percussions

Changement de direction depuis septembre avec Clarisse Louis et Catherine Poulet

Nous avons cette année :

- 3 départs : Maxime Boulet aux percussions, Angélique Grillot à la flûte, Julie ZERBIN à la flûte.
- 4 arrivées : Laurence Baretto à la flûte, Samantha Tisserand à la clarinette, Elliott Crevon au trombone et Allan Tisserand aux percussions

Prestations réalisées sur 2011 :

- Fête de la musique
- Concert de Sainte Cécile
- Concert de Noël

Prestations prévues pour 2012:

- Fête de la musique
- Concert de Sainte Cécile
- Concert de Noël
- Rencontres orchestres junior ?

Pour la rencontre d'orchestre junior, rien de prévu pour l'instant car plus de budget à la fédé. Dès l'instant où cela reviendra d'actualité, nous postulerons pour accueillir cette manifestation.

Pour les morceaux, en 2011, les morceaux ont été relativement compliqués, donc le niveau va être revu pour cette année. Il faut que tout le monde puisse jouer afin que les jeunes prennent du plaisir à venir aux répétitions et concerts.

Cette année, pour les élèves qui vont réussir les examens de février pourront intégrer l'orchestre junior. L'intégration sera alors plus simple qu'en septembre et cela leur laissera plus de temps pour apprendre les morceaux.

Jean Paul propose aussi d'être candidat pour l'entraînement des chefs d'orchestre lors des prochains stages, auquel au moins Clarisse participera.

♪-9-♪ Matériel et transport :

Il est tout d'abord à rappeler que la présence de tous est nécessaire pour la préparation des salles lors des manifestations. Plus nous sommes plus cela va vite.

Merci à la commune pour les prêts des véhicules, que ce soit pour les concerts ou les lotos. Madame Gouvier précise que c'est Carole Gramaticopoulo qui est en charge de cela et qu'elle fait un très bon boulot et c'est grâce à elle que cela se passe bien.

Pour 2012, le projet est de faire des estrades permanentes en bois, l'étude est en cours. La partie percussions sera plus grande pour qu'ils aient plus d'espace. Nos estrades actuelles seront alors rangées à l'ancien vestiaire et sera toujours utilisée pour les concerts.

♪-10-♪ Projets 2012 :

Voici les dates qui sont d'ores et déjà planifiées pour cette année :

- ♪ **11 Février** Loto
 - ♪ **01 Avril** Carnaval de Sancey
 - ♪ **14 Avril** Concert de Printemps avec une musique Suisse
 - ♪ **02 Juin** Festival des musiques du Haut Doubs à Damprichard
 - ♪ **21 Juin** Fête de la musique
 - ♪ **27 Juin** Audition école de Musique
 - ♪ **20 Juillet** Vacances musicales
 - ♪ **Juillet / Août** Fabrication et installation des estrades fixes
 - ♪ **12 Septembre** Monument à Pont de Roide
 - ♪ **13 Octobre** Loto
 - ♪ **17 et 18 Novembre** Concert et repas de Sainte Cécile
 - ♪ **22 Décembre** Concert de Noël à Pont de Roide
 - ♪ **23 Décembre** Concert de Noël à Mathay
- + Concerts dans communes environnantes.

Les dates des sorties sont notées dans les comptes-rendus et sur les sites. Il est de notre devoir de les honorer au mieux avec un maximum de musiciens.

Dans la mesure du possible, les compte rendus seront, cette année, envoyés par mail pour les musiciens disposant d'adresse mail.

♪-11-♪ Divers :

Demande s'il est possible de mettre plus de lumière sur le parking car le soir lorsqu'il y a des cours tard, il y a peu d'éclairage. Monsieur le Maire en prend note.

Demande de jouer plus longtemps lors de la fête de la musique. Madame Gouvier va voir cette année pour que les groupes interviennent sur le parking ou parvis de l'église afin de nous laisser le temps de nous installer et donc de pouvoir embrayer dès que le précédent groupe a fini. Car sinon il y a trop de temps entre 2 groupes successifs.

La date du 21 juin sera toujours conservée, que ce soit en semaine ou en week end. Monsieur le Maire précise que la fête de la musique est le 21 juin et non une autre date.

Peut-on adapter le programme à la fête de la musique ? nous allons voir pour jouer des morceaux plus festifs tout en gardant 1 ou 2 morceaux que l'on a mis du temps à travailler pour le précédent concert.

♪-12-♪ Parole à la commune :

Mr le Maire présente ses vœux à l'assemblée.

Mr le Maire remercie les membres de l'Harmonie Fanfare pour la bonne concertation et bonne participation lors des travaux sur l'extension et la rénovation de l'ancienne partie.

Le projet de l'extension a représenté un coût pour la commune de 300k€.

Cette année est prévue la rénovation des panneaux du plafond.

Lorsque cela sera fini ainsi que les dernières finitions, nous pourrons alors prévoir l'inauguration.

Mr le Maire remarque la vitalité de notre association traduite par l'autofinancement à 2/3 de nos dépenses.

Retour sur la prestation du 11/11 : Plusieurs personnes ont remarqué et fait la réflexion à Mr le Maire comme quoi nous n'étions que 17 musiciens, d'où la demande d'explication.

Car même si l'Harmonie est indépendante, elle reste partie prenante de l'animation des cérémonies patriotiques.

Mr le Maire précise que l'Harmonie reste par contre « dépendante » de la commune dans le sens où la commune finance notamment les costumes, il est donc normal d'être présents lors des cérémonies patriotiques.

Il est très important pour la mémoire de nos anciens de participer à ces cérémonies. Nous sommes les porteurs de l'identité nationale.

Pour ce qui est des subventions, cela est encore OK pour cette année.

Mr VEYA remercie l'Harmonie pour son invitation à cette assemblée, souhaite une bonne année 2012 et une bonne continuation.

Mme GOUVIER remercie également l'Harmonie pour son invitation à cette assemblée, et présente ses meilleurs vœux pour 2012.

Un bon travail a été fait dans les nouveaux locaux, et souhaite que l'on continue à travailler ensemble en bonne harmonie.

♪-13-♪ **Mot de clôture du président :**

Jean Pierre remercie la commune de sa présence, précise que cette année, l'Harmonie Fanfare Rudipontaine fêtera ses 90 ans mais rien de spécial ne sera fait du au temps et budget investis dans les travaux en 2011 et pour le projet des estrades de cette année.

Nous nous rattraperons pour les 100 ans !

Merci de regarder pour le règlement des cotisations.

SEANCE LEVEE A 11h50